



CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE N° 2024-002

Je, Philippe Morin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public *Dérogation mineure - N° 2024-002* visant à autoriser, au 594, avenue des Sapins, la construction d'un garage détaché dont la façade du bâtiment serait parallèle à la rue, sans écran de verdure entre le bâtiment et la rue et dont le toit ne serait pas similaire au toit du bâtiment principal et ce, en date du 18 mars 2024.

Publication de l'avis public aux endroits suivants :

- Bureau municipal situé au 65, rue Lessard, à Saint-Jean-de-Matha
- Site Internet de la Municipalité : www.municipalitestjeandematha.qc.ca, dans la section *Avis publics*

Tel que prévu au règlement numéro 575 adopté le 9 septembre 2019 par le conseil municipal, je, Philippe Morin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public *Dérogation mineure - N° 2024-002* sur le site Internet de la Municipalité le 18 mars 2024.

Philippe Morin
Directeur général et greffier-trésorier

18 mars 2024

Date